Image not found or type unknown

Abus d'honoraires de l'avocat

Par **doncker**, le **21/01/2009** à **10:31**

bonjour et merci par avance de votre eventuel conseil.
le point de départ est une demande de divorce et au final un commandement de payer avant saisie vente.
absence de convention d'honoraires(malgré mes demandes) procédure qui traine 3 ans ,et plus de 8000 € d'honoraires pour un divorce par consentement mutuel(honoraires équivalant au montant de la prestation compensatoire).
j'ai demandé audience au batonnier puis saisi le premier président de la cours d'appel ....mais la solidarité entre confrères est au dessus de toute moralité semble -t-il .
je n'ai donc pas d'autre alternative que de regler le solde de 2159 € restant dû à l'avocat + les frais et pénalités de retard.
cependant je souhaite dénoncer cette pratique qui s'avoisine à du racket et surtout prévenir afin que d'autres ne se retrouvent pas ds une telle situation.
que puis je faire ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés